



Métiers
du **Management**

stjo
lycée
campus
st-jo.com

MASTÈRE / MBA MANAGER EN RESSOURCES HUMAINES

BAC+5 en alternance
Titre délivré par ECORIS (niveau 7)
Code RNCP 38824 / Date d'enregistrement 08/07/2021

Métiers visés

Directeur(trice), Responsable RH dans des petites et moyennes entreprises

Responsable de services : de recrutement, de formation, de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de gestion des carrières, de l'administration du personnel, de paie, des relations sociales, SIRH, . Consultants RH, en recrutement, ou en risques professionnels.

Objectifs de la formation / Compétences visées

Vous pouvez vous former par la voie de l'alternance à la prise progressive de responsabilités dans les métiers et fonctions des **Ressources Humaines**, et de la **Gestion Administrative liée au métier des RH**.

En entreprise, le **Manager en ressources humaines** occupe majoritairement une fonction de coordination et de suivi de l'ensemble du projet RH. Ses principales activités sont les suivantes :

- Définition et mise en œuvre de la politique de management et de gestion des ressources humaines (recrutement, rémunération, mobilité, gestion des carrières, ...) de la structure,
- Elaboration ou supervision de la gestion administrative du personnel (dossiers individuels, paie, ...)
- Contrôle de l'application des obligations légales et réglementaires relatives aux conditions et aux relations de travail
- Organisation du dialogue social et participe aux opérations de communication interne liées aux mutations de l'entreprise
- Participation à la définition des orientations stratégiques de la structure

Les fonctions de Manager en ressources humaines s'exercent dans tous les secteurs d'activités, de l'industrie ou des services, de la fonction publique ou du secteur associatif. Les débouchés se situent en majorité dans le secteur privé, dans les entreprises de taille intermédiaire ou des grandes entreprises. Les professionnels des RH peuvent ainsi intervenir de l'extérieur comme consultants indépendants ou intégrés à des structures de conseil en GRH.

Prérequis

Titulaire d'un Bac+3 (équivalent 180 crédits ECTS) obtenu quel que soit le domaine. Ou faisant état d'un parcours de niveau Bac+2 validé et de 3 années d'expérience professionnelle post BAC+2 dans le secteur tertiaire (sous conditions)
L'accès direct à la 2ème année est ouverte sous conditions.

Public visé

➤ Pour le contrat d'apprentissage : Personne âgée de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

➤ Pour le contrat de professionnalisation : Personne âgée de plus de 30 ans comme salarié en reconversion, demandeur d'emploi...

➤ Pour le contrat stage : Personne titulaire des prérequis.

➤ Le centre est habilité à la préparation à la VAE du dispositif.

Modalités et délais d'accès pour l'entrée en formation

➤ Dossier d'inscription complet / Entretien de positionnement

➤ Validation de la candidature sous un délai de 60 jours

➤ Tests d'entrée validés

➤ Pour le contrat d'apprentissage : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ».

➤ Pour le contrat de professionnalisation : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise.

➤ Pour le contrat stage : L'admission définitive sera soumise à la signature d'une convention de stage avec une entreprise.

Modalité d'évaluation en cours de formation

Contrôle en cours de formation (épreuves écrites et orales) et partiels en fin de semestres, avec remise de bulletins de notes et appréciation de l'équipe pédagogique.

Vous accompagner dans votre choix... ?

M. Kévin BAUDE

alternance.tertiaire@st-jo.com

Déclaration d'activité : 31620136562

Conception L.MALFOY 27/03/2025 V.5



Pour déposer sa candidature : www.st-jo.com

(rubrique CAMPUS) ou QR CODE ci-contre

Plus d'informations, contacter :

M. Aurélien LEFRANC

Attaché de Direction – Admission

03 21 99 06 99 – inscriptions@st-jo.com

Validation

➤ Chaque année est validée de manière indépendante.

Conditions de validation M1 par le jury de validation : Moyenne générale de l'année $\geq 10/20$; Moyenne à chaque UE $\geq 10/20$; Au moins 60 jours (ou 420h) de présence en entreprise; Absences justifiées ou non représentant moins de 10% du volume horaire annuel total de la formation.

Conditions de validation M2 par le jury de certification : Moyenne générale de l'année $\geq 10/20$; Moyenne à chaque UE $\geq 10/20$

Au moins 60 jours (ou 420h) de présence en entreprise; Absences justifiées ou non représentant moins de 10% du volume horaire annuel total de la formation.

➤ Dans le cadre d'une logique de double diplôme, il convient de distinguer les conditions de validation :

- Du titre niveau 7 inscrit au RNCP, à vocation nationale, d'une part,

- Et du diplôme à vocation internationale, intitulé MBA (Master of Business Administration) Management en Ressources Humaines si niveau B2 à la Certification LINGUASKILL BUSINESS en anglais.

Aucune session de rattrapage n'est prévue. Pas de session de rattrapage, les notes restent valables 5 ans, autorisant une nouvelle tentative en candidat libre.

➤ Différents bonus sont possibles dans la limite de 30 points. Ceux-ci viennent s'ajouter dans la moyenne générale de l'année.

Les bonus seront attribués sous réserve de la présentation d'une attestation justifiant l'obtention de ces certifications :

- Certification LINGUASKILL Business en anglais niveau C1 ou certification Bright Language niveau 4 ou 945 points à la certification TOEIC : 10 points

- Certification Voltaire, 700 points minimum ou certification Le Robert, 750 points minimum : 10 points

- PCIE START (4 modules validés) ou TOSA niveau avancé 750 points : 10 points

Nombres de participants

Minimum : 20

Maximum : 50

Dates prévisionnelles

M1 : Début : 09/2025

M2 : Début : 09/2026

Fin : 07/2026

Fin : 09/2027

Durée

M1 : 487 H de formation

M2 : 522 H de formation (formation présentielle uniquement)

Lieu de la formation

26-30 route de Calais

62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

Tarif

Confère fiche annexe

Programme de la formation

Modules : 1 ^{ère} année	Modules : 2 ^{ème} année
Séminaire d'intégration	Stratégie de formation
Législation des relations sociales	Santé, pénibilité et bien-être au travail
Management des relations sociales	GPEC : Gestion anticipatives des RH
Stratégies d'entreprises et politiques durables	Politique de rétribution
Pilotage stratégique et opérationnel	Audit et conseil RH
Management de projet	Politique de communication interne
Conduite du changement	Gestion de la paie
Leadership	Digitalisation de la fonction RH
Anglais	Contrôle de gestion des RH
Human resources management	Prévention des risques psychosociaux
Politique de recrutement	Cas pratique droit social et contentieux prud'homal
Tests psychométriques	Stratégie marketing RH
GPEPP	Consulting RH
Développement des carrières	Anglais
Mémoire de projet professionnel	Thèse professionnelle

Moyens et méthodes pédagogiques

- Travail en groupe / TD / Etude de cas
- Centre de ressources
- Accès à la plateforme de ressources numériques
- Méthodes pédagogiques déductives et inductives

Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique

➤ Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Avant entrée en formation et signature de contrat (moyens de compensation à étudier avec le responsable pédagogique et le référent handicap du centre en référence aux règles de certification).

➤ Besoins éducatifs particuliers : Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprenants en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France... La pédagogie de l'établissement s'adapte à la diversité des personnes accueillies afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprenants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété de personnes qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

Suite de parcours et/ou insertion professionnelle

Insertion professionnelle: insertion à l'emploi dans les métiers visés (item 1 de la fiche).



Site ECORIS : www.ecoris.com/certificateur/

RNCP29550" <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29550/>

Lycée + Campus privés Saint Joseph
26 - 30 route de Calais
62280 St-Martin-Boulogne
Tél. 03 21 99 06 99 - contact@st-jo.com



Métiers du Management

FICHE ANNEXE

Mastère Manager en Ressources Humaines *BAC+5 en alternance*

Programme de la formation : détails des modules

Chaque matière fait aussi partie d'un bloc de compétences et correspond à un nombre déterminé de séances. Chaque séance se déroule sur une demi-journée. La validation par blocs de compétences est possible dans le cadre de la Formation Professionnelle des salariés (cf Parcours « blocs de compétences »).

- BLOC 1 : « Elaborer une stratégie RH performante et durable »
- BLOC 2 : « Piloter un dialogue social inclusif et garantir la conformité administrative du personnel »
- BLOC 3 : « Manager les talents et les compétences en développant une expérience collaborateur durable et engagée »
- BLOC 4 : « Piloter et accompagner la transformation économique, écologique et numérique »

BLOC	Modules	Durée*
BLOC 1 : Elaborer une stratégie RH performante et durable	<i>Stratégies d'entreprises et politiques durables</i>	38h
	Pilotage stratégique et opérationnel	19h
	Contrôle de gestion des RH	19h
	Politique RSE	19h
BLOC 2 : Piloter un dialogue social inclusif et garantir la conformité administrative du personnel	<i>Législation des relations sociales</i>	46h
	Management des relations sociales	15h
	Conseil en droit social	19h
	Prévention des risques psychosociaux	23h
	Santé, pénibilité et QVCT	19h
	Gestion de la paie	23h
BLOC 3 : Manager les talents et les compétences en développant une expérience collaborateur durable et engagée	<i>Gestion des carrières et parcours professionnels</i>	27h
	Politique de recrutement	19h
	Tests psychométriques	15h
	Formation	35h
	Politique de rétribution	15h
	Politique de communication interne	19h
	Stratégie marketing RH	19h
	GEPP	23h
BLOC 4 : Piloter et accompagner la transformation économique, écologique et numérique	<i>Audit et conseil RH</i>	23h
	Leadership	19h
	Management de projet	19h
	Conduite du changement	19h
	Digitalisation de la fonction RH	11h

*sont compris la durée de formation (pour des séances de 3.5h) et celle du jury pour une évaluation par bloc de compétences.

NB : Les intitulés et le contenu des blocs sont susceptibles d'être mis à jour en fonction du renouvellement de l'enregistrement au RNCP.

Tarif de la formation

Pour l'alternant relevant d'un contrat d'apprentissage :

Conditions tarifaires sur demande Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 7 070,31€. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. » Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020- 786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise

en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Il est possible de financer la formation par : Le Compte Personnel de Formation (CPF) de transition ou le projet de transition professionnelle, le plan de développement des compétences, le CSP et PSE (licenciement économique), autres financements possibles (CMA, AGEFICE, FIFPL, ...)

Pour l'alternant relevant d'un contrat de professionnalisation :

Application des articles L 6111-1 et suivants, L6313-1 et suivants. La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. Aucun coût financier est à la charge de l'alternant.

Pour les stagiaires relevant d'un contrat stage : 3 000€, suivant échéancier transmis avant contractualisation.

Pour les entreprises accueillant un alternant en contrat de professionnalisation :

La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil. Il peut être établi un devis.

Rémunération pendant la formation

L'alternant(e) sera rémunéré(e), au minimum, suivant la grille légale applicable suivant la nature de son contrat (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Pour les stagiaires relevant d'un contrat stage, la gratification suivant de la grille légale ou selon la convention collective de l'entreprise d'accueil.

Equipe pédagogique

- Formateurs / formatrices diplômés dans les domaines professionnels concernés
- Responsable formation
- Equipe administrative
- Equipe commerciale

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Non

Modularisation de parcours

Positionnement défini selon le certificateur.

Notre valeur ajoutée

- Le centre vous accompagne dans la recherche d'un employeur avec une équipe dédiée de conseillers entreprise.
- Le centre peut vous présenter des offres d'emploi en adéquation avec le diplôme ou la certification préparé.
- Un point écoute (accompagnement à la gestion de problèmes tel que le logement, le transport, la santé...) est accessible. Les informations pratiques seront transmises par le responsable pédagogique de la formation lors de l'entrée en formation.
- Un référent handicap est associé aux formations.
- Le centre est accessible par les lignes de transports en commun Marinéo (arrêt St Joseph). Emplacements gratuits de stationnement dans les rues adjacentes.
- Le centre propose une restauration sur site par restaurant self-service ou par cafétéria. La réservation en ligne est possible via une application. Les prix, formules et menus sont disponibles sur le site internet.
- Le centre est équipé de réseau WIFI gratuit dans les espaces communs, restaurant scolaire et cafétéria.
- Le centre possède un centre de culture « nouvelle génération » avec accès gratuit aux ressources numérique.
- Le centre organise des manifestations culturelles dans l'amphithéâtre de l'établissement.
- L'établissement est charté ERASMUS ainsi que labélisé LYCEE DES METIERS.

Taux session 2023-2024

Taux de satisfaction du centre : **96 %** (établi suivant le dernier BPF déposé)

Nombre de rupture en apprentissage : **0%**

Taux de réussite : **83%**

Poursuite des études en apprentissage : **0%**

Insertion emploi CDI : **50%**

Insertion emploi CDD : **17%**

Insertion emploi dans le domaine préparé : **100%**

Insertion emploi hors domaine préparé : **0%**

Recherche emploi : **33%**

Autre : **0%**